

Envoi par recommandé  
*(votre nom et adresse)*

*(nom et adresse du fournisseur)  
(lieu, date)*

**Objet :** contestation du contrat (absence de consentement) et de la facture *(numéro de la facture éventuelle)*

**Référence :** *(numéro de la facture éventuelle/référence du dossier contentieux)*

**Numéro de client :**

Madame, Monsieur,

*(Si une facture a déjà été envoyée)* J'ai reçu, en date du ... *(date de réception de facture)*, la facture dont les données sont reprises dans l'objet ci-dessus.

*(Si une confirmation de contrat a été envoyée)* J'ai reçu, en date du *(date de la réception de la confirmation du contrat)* la confirmation du contrat .... *(le nom du contrat)*.

Je n'ai jamais donné mon consentement pour conclure un contrat de fourniture d'énergie avec vous. *(Expliquez les raisons de l'absence de consentement, exemple : la personne ne sait pas lire, la personne ne parle pas le français, la personne pense avoir signé un avis de passage, ...)*

Le consentement fait partie des conditions essentielles à la validité d'un contrat. Sans consentement, le contrat est nul (article 1108 et suivants du Code civil).

Si j'ai été amené à conclure un contrat dans ces conditions, c'est que j'ai été victime d'un démarchage abusif, contrairement à l'article VI.38 du Code de Droit Economique et *(si le fournisseur est signataire de l'Accord le consommateur dans le marché libre de l'électricité et du gaz)* à l'Accord « Le consommateur dans le marché libre de l'électricité et du gaz ».

Dans ces conditions, je vous demande *(supprimer les tirets inutiles)* :

- d'annuler la ou les factures déjà émises à mon nom ;
- de rembourser les montants déjà payés ;
- d'arrêter définitivement toute facturation ;
- de faire en sorte que le contrat chez mon fournisseur d'énergie antérieur soit rétabli aux mêmes conditions.



*Choisir entre:*

- Sans réponse positive de votre part dans un délai de 10 jours, je déposerai une plainte auprès du Service de Médiation de l'Énergie et je signalerai votre comportement illégal au SPF Économie.
- Sans réponse positive de votre part dans un délai de 10 jours, je m'adresserai au Tribunal compétent pour obtenir la nullité du contrat et un dédommagement.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)

(signature)



**Avertissement** : La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.



**Energie Info Wallonie**  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur (Belgique)  
info@energieinfowallonie.be  
[www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)